

Conditions d'utilisation du service SMS de TSM

1 Champ d'application

Les présentes conditions d'utilisation décrivent le déroulement, les conditions-cadres et les conditions préalables pour l'utilisation optimale du service SMS, offert par TSM Fiduciaire Sàrl. (appelé TSM ci-après), par les agriculteurs (appelés utilisateurs ci-après) dont le lait a été analysé par Suisselab SA Zollikofen ou Qualitas SA Zoug.

2 Conditions préalables

Pour pouvoir profiter du service SMS, l'utilisateur doit posséder un téléphone mobile et s'inscrire à ce service via SMS. Le service ne peut être offert qu'aux agriculteurs dont le lait est analysé par Suisselab ou Qualitas et qui disposent d'un code PIN.

Les utilisateurs avec plusieurs exploitations doivent s'inscrire une seule fois. Les résultats seront toutefois envoyés par exploitation.

3 Envergure et contenu du service

Le service de communication par SMS comporte les résultats du contrôle de la qualité du lait.

Les communications par SMS comprennent les informations suivantes:

Exemple:

Résultats CQ du 12.06.2007 SIPA 10012345:
Imp.:18'000, Cell.: 100'000, Subst.inhib.: nég,
Cong.: -0.525, MG.: 4.00, Prot.: 3.20, Déd.: 00
Suisselab SA

Cela signifie que le 12 juin 2007, l'échantillon CQ, prélevé sur la livraison du lait de l'agriculteur concerné, présente les résultats d'analyse indiqués.

4 Délai de livraison et non-responsabilité

TSM garantit que l'utilisateur reçoit normalement le SMS avec les résultats sur son téléphone mobile le jour de la libération des résultats d'analyse. Les incidents techniques pour lesquels les fournisseurs de la téléphonie mobile doivent assumer la responsabilité, ainsi que les cas de force majeure n'entrent pas dans le domaine de responsabilité de TSM. TSM décline toute responsabilité pour les dommages ou dommages consécutifs qui ont un rapport direct ou indirect, effectif ou supposé avec la transmission ou non-transmission de communications par SMS. Avec l'inscription au service SMS, l'utilisateur reconnaît explicitement cette non-responsabilité.

5 Inscription

Tout utilisateur remplissant les conditions préalables mentionnées sous point 2 peut s'inscrire au service SMS. La procédure d'inscription est la suivante:

- L'utilisateur envoie un SMS avec le contenu 'ON CQF PIN' au numéro 723.
Exemple: ON CQF a12z56
- L'utilisateur reçoit une confirmation par SMS de la part de TSM, en règle générale en l'espace d'un jour.
- Le service SMS est à disposition à partir du prochain jour ouvrable.

Remarque:

Le code PIN nécessaire à l'inscription figure sur le rapport de contrôle actuel qui est parvenu à l'agriculteur.

6 Résiliation

L'utilisateur peut résilier le service de communication par SMS à tout moment.

Procédure pour la résiliation:

- L'utilisateur envoie un SMS avec le contenu 'STOP CQF' au numéro 723.
Exemple: STOP CQF
- Le service SMS est cessé à partir du prochain jour ouvrable.

7 Changement du numéro de téléphone

L'utilisateur peut changer le numéro du téléphone mobile inscrit à tout moment et gratuitement en résiliant le service et en se réinscrivant sous le nouveau numéro.

8 Prix et paiement

Le service de communication par SMS est gratuit durant la période d'introduction. Si à partir de l'automne, l'utilisateur du service SMS renonce au rapport de contrôle sur papier et se le procure sous forme électronique sur le site bdlait.ch, le service reste gratuit, sinon une participation aux frais de CHF 0.80 (TVA comprise) est perçue par SMS. Le montant de CHF 0.80 figurera sur la facture du téléphone mobile de l'utilisateur ou sera déduit directement de son avoir prépayé.

9 Envoi de SMS aux producteurs de lait zonien

Le service SMS n'est pour l'instant pas à disposition pour les producteurs de lait zonien.

10 Sécurité des données

Dans le cadre du service SMS, TSM observe toutes les dispositions usuelles relatives à la sécurité des données. Au-delà de ces dispositions, TSM décline toute responsabilité pour d'éventuelles pertes ou modifications de données ou pour la divulgation de données vis-à-vis de non autorisés.